Envoyé en préfecture le 28/05/2025
Reçu en préfecture le 28/05/2025
Publié le
ID : 066-216600031-20250520-D36_2025-DE

Amélie
les Bains - Palalda - Montalba
La Station Reine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Délibération N°36/2025

Convocation en date du : 14/05/2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Présents : 14
Quorum atteint

Affichage de la délibération en date du : ... ...

Transmission en préfecture en date du : ... ...
Accusé de réception en Préfecture du : ... ...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de sa publicité. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier (9 rue Pitot – 34000 Montpellier).

Séance du 20 mai 2025 à 18h00.
Sous la présidence de Mme Marie COSTA, Maire.
A la Mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda salle du Conseil Municipal.

Présents : Mme Marie COSTA, Maire,
M. Jean-Victor HERETE, Mme Danielle HERBAIN, Mme Magali YOVANOVITH, M. Frédéric DEPERROIS, Mme Michelle DUNYACH, Adjoints au Maire,
M. Jordi AUVERGNE, M. Guillem BANUYLS, M. Alain LLAURENSY, M. Thierry CO, Mme Christiane GASTAL, M. Alexandre REYNAL, M. François ANDRE, M. Olivier REYNAL, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Simone BERIO a donné procuration à M. Frédéric DEPERROIS, Mme Kathleen MERCIER a donné procuration à Mme Christiane GASTAL, Mme Valérie HOFER a donné procuration à M. Jean-Victor HERETE, Mme Martine ANDRES a donné procuration à Mme le Maire, M. Jacques-Hervé BONET a donné procuration à M. Alain LLAURENSY, M. Richard COLL a donné procuration à Mme Michelle DUNYACH.

Absents : Mme Elisabeth MATHIEU, Mme Martine BONASTRE, M. Gildas GILLARD.

Secrétaire de séance : M. Guillem BANYULS.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : AGENCE D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE « AMÉLIE – PAÍS CATALÀ » : VOTE DU BUDGET DE L'EXERCICE 2025

Le Président de séance expose :

Le budget de l'Agence d'Attractivité Touristique « Amélie – País Català » s'équilibre, en dépenses et en recettes, à la somme de 775 505 euros pour la section de fonctionnement, et à la somme de 19 032 euros pour la section d'investissement.

Le document annexé à la présente détaille, pour chaque section, les postes de dépenses et de recettes envisagés à cette occasion.

Envoyé en préfecture le 28/05/2025
Reçu en préfecture le 28/05/2025
Publié le
ID : 066-216600031-20250520-D36_2025-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,
Par 16 voix POUR / 3 voix CONTRE / 0 ABSTENTION
des membres présents et représentés
APPROUVE le budget de l'Agence d'Attractivité Touristique « Amélie - Pais Català » pour l'exercice 2025,
AUTORISE le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tous les actes et documents y afférent.

M. Guillem BANYULS n'a pas pris part au vote.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Marie COSTA

Mairie d'Amélie - Les - Bains - Palalda
66110

Le secrétaire de séance,
Guillem BANYULS